

- Fiche civilisation : les *Tria Nomina* romains -

I. Les *tria nomina* du citoyen romain

- Un citoyen romain porte 3 « noms » :



1°- un PRÉNOM (*praenomen*)

- Il se place devant (*prae-*) le nom. Terminé en **-us** ou **-ius**, il est toujours écrit **en abrégé** lorsqu'il n'est pas seul.
- On compte seulement 18 prénoms pour les garçons (les plus fréquents sont signalés par le signe +) :

A. = Aulus	D. = Decimus	M' = Manius	Q. = Quintus (+)	T. = Titus (+)
Ap. = Appius	K. = Kaeso	Mam. = Mamercus	S. = Servius (+)	Ti. = Tiberius
C. = Gaius (+)	L. = Lucius (+)	N. = Numerius	Sex. = Sextus (+)	
Cn. = Cnaeus (+)	M. = Marcus (+)	P. = Publius (+)	Sp. = Spurius	

- Les prénoms *Secundus*, *Tertius*, *Quartus*, *Quintus* (Q.), *Sextus* (Sex.), *Septimus*, *Octavius* et *Decimus* pouvaient indiquer **l'ordre des naissances**, car ils signifiaient : 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème} et 10^{ème}. *Nonus* pour 9^{ème} n'était pas employé, car le préfixe **Non-** avait une connotation négative.

- Souvent, un fils porte le prénom de son père ou de son grand-père. Le prénom n'est utilisé que par **les proches**.

2°- un NOM ou gentilice (*nomen, nominis, n.* ou *gentile nomen*)

- Il est porté par tous les membres d'une même **gens** (famille ou lignée). C'est l'équivalent de notre nom de famille.
- On le forme sur le nom de l'ancêtre mythique de la famille en ajoutant un **suffixe -ius**, qui signifie « descendant de ».

ex. : C. *Iulius Caesar* : descendant de Iule (fils d'Énée et petit-fils de Vénus)



- Le **nomen** est très souvent suivi de *filius*, « fils de » précédé du nom du père (au génitif), et parfois même de *nepos*, « petit-fils de », donné sous forme d'initiales :

ex. : P.F.L.N. = P(ublii) F(ilius), L(ucii) N(epos) : *filis de Publius, petit-fils de Lucius*

- Ce nom s'écrit en toutes lettres. Toutefois, sous l'empire, les noms très courants s'écrivent parfois en abrégé, par exemple VAL pour VALERIVS :

ex. : On trouve ainsi AEL(ius), ANT(onius), AVR(elius), CL(audius), FI(avius), IVL(ius), POMP(eius), VLP(ius).

3°- un SURNOM (*cognomen* < *cum* + *nomen* : « avec le nom »)

- On héritait généralement du *cognomen* d'un de ses ancêtres. Il était parfois personnel.
- Le *cognomen* attire l'attention sur un **détail physique** ou un **trait de caractère** de la personne qui le porte.
- Cicéron s'appelait *M(arcus) Tullius Cicero*, de *cicer*, « pois chiche » (un membre de la famille avait sur le nez une verrue en forme de pois chiche)
- La branche paternelle de Néron était surnommée **Ahenobarbus**, « (à la) barbe d'airain » (c'est-à-dire rousse)
- Un 2nd surnom pouvait s'ajouter au *cognomen* : l'**agnomen** décerné à un citoyen qui s'est distingué par un exploit.

ex. : un général vainqueur prenait pour *agnomen* le nom du pays ou peuple vaincu (Scipion l'Africain, **Africanus**, vainqueur des Carthaginois, **Germanicus**, vainqueur des Germains)

II. Et pour les autres ?

1°- Les filles

- Elles avaient aussi des prénoms mais n'étaient désignées que par un nom : le *nomen* de leur père, puis de leur époux mis au féminin en y ajoutant le suffixe **-ia**.

ex. : la fille de Cicéron s'appelait Tullia, la fille de César s'appelait Julia.

- Et si un homme avait plusieurs filles ? C'est le cas de Marc Antoine (**Marcus Antonius**) qui eut 2 filles : *Antonia Maior* (« l'aînée »), *Antonia Minor* (« la cadette »).

2°- Les esclaves

- Ils étaient désignés par le nom de leur ethnie d'origine (ex. : **Africanus**, l'africain, **Gallus**, le gaulois, **Aethiops**, l'éthiopien...) ou par leur prénom ou même encore simplement par le terme **servus**, « esclave ».

3°- Les affranchis

- Ils prenaient les prénom et nom de leur ancien maître suivis, en guise de *cognomen*, de leur nom personnel.

ex. : Eros, affranchi par Marc Antoine, s'appelle désormais M(arcus) Antonius Eros.

TOI AUSSI !

*CHOISIS TOI UN
NOM ROMAIN...*



<http://www.arretetonchar.fr/?p=2262>